



# Picking - GCAM - UV Risques Professionnels - Module 2: La matérialité

## Objectifs

- Analyser la matérialité des dossiers d'Accidents de Travail (AT), d'accidents de trajet ou de maladies professionnelles.
- Appliquer et expliquer les procédures d'instruction des dossiers d'Accidents de Travail (AT), d'accidents de trajet ou de maladies professionnelles

## Prérequis

Gestionnaire conseil assurant une fonction au sein d'un service des risques professionnels.

## Pédagogie

Présentiel

Alternances d'apports théoriques et d'apprentissages pratiques

Traitement de cas concrets, exercices

## Programme

### Module 2: La matérialité (2 jours en présentiel)

- Définition de l'accident de travail, de trajet et de mission
- Les bénéficiaires
- Les procédures d'instruction, les délais, le contradictoire et les relations médico-administratives.
- Les maladies professionnelles: les tableaux, les modes de reconnaissance, les délais de gestion

## Informations pédagogiques

 PUBLIC

- Gestionnaires conseil de l'assurance maladie déjà en poste suivant cette spécialisation de branche au titre de la formation continue

 DURÉE

2 jours (14 heures)

9h -17h

 MODALITÉ

- Présentiel

 CONTACT PÉDAGOGIQUE

Contact mail générique  
coordocqpmaladie@institutquatredix.fr

 INTERVENANTS

- Formateurs spécialisés dans les domaines abordés, Intervenants institutionnels

## Modalités pratiques

 EFFECTIF

- Inter organisme: de 8 à 12 personnes
- Intra organisme: de 8 à 12 personnes

 VALIDATION

Attestation de formation

Ref. CN13P200